

Image not found or type unknown



Renoncer propriété d'un terrain

Par **héritier-perdu**, le **20/03/2021** à **14:31**

Bonjour,

Suite à une succession, je suis devenu propriétaire de plusieurs petits terrains non constructibles pratiquement sans valeur et qui n'intéressent personne. Comment renoncer à en rester propriétaire pour ne plus avoir à en payer les taxes foncières ? Puis-je en faire cadeau à l'Etat ou à la commune ? Ou mettre leur valeur fiscale à 0.00 € pour n'avoir plus de taxes à payer ? Merci pour votre réponse